

BILAN D'ACTIVITÉ 2020



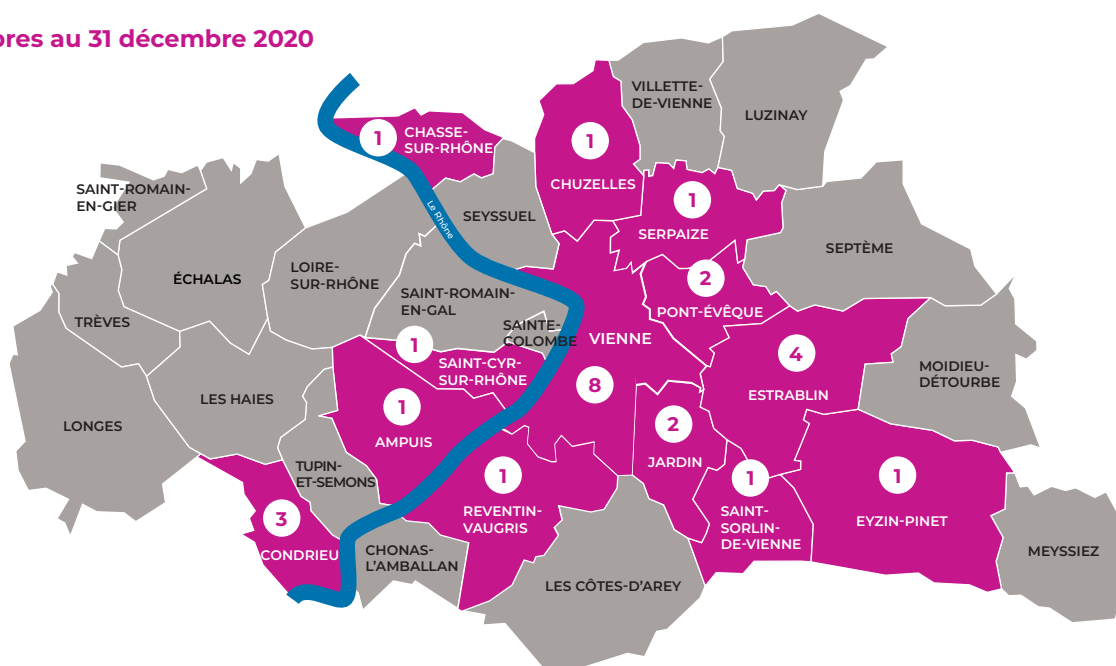
Présentation

Vienne Condrieu Agglomération comprend 30 communes et 90 000 habitants. L'Agglo couvre une superficie de 419 km². C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui intègre des communes des deux rives du Rhône.

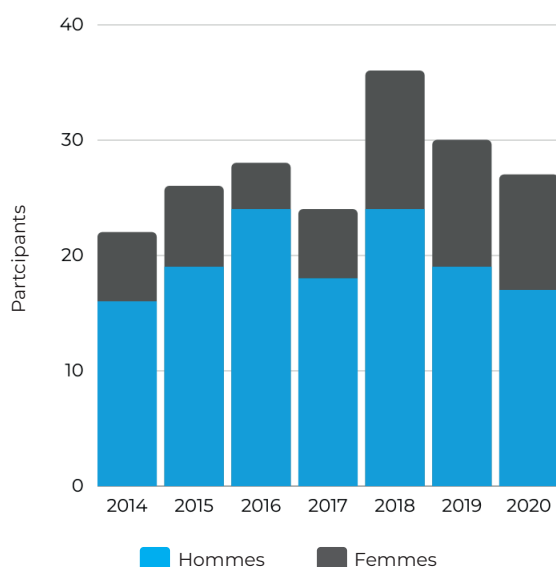
Le Conseil de Développement est une instance de démocratie participative créée par la loi Voynet de 1999. Il a été mis en place dès 2004 pour accompagner le développement de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois. Le CdD a évolué au fur et à mesure des années, au regard des attentes de l'Agglo, et suite au regroupement de ViennAgglo, de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de la commune de Meyssiez.

L'effectif du Conseil de Développement

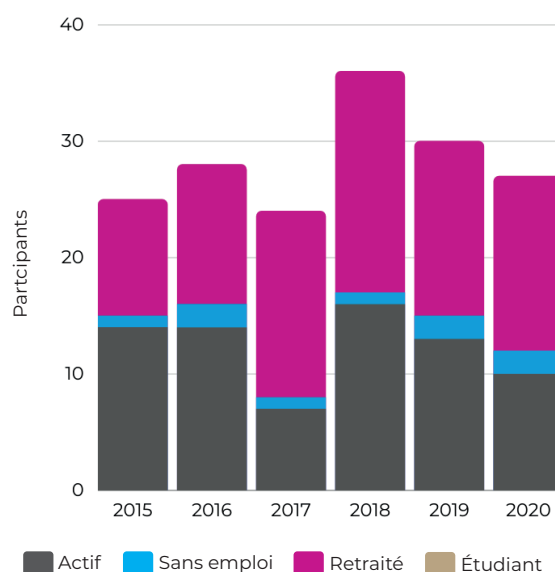
27 membres au 31 décembre 2020



Répartition femmes/hommes



Situation des membres



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Données Ivoire au 31 décembre 2020

Le fonctionnement du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement s'appuie sur :

- > **Un document cadre** qui régit les liens entre l'exécutif et le CdD : le nouveau document intitulé « Protocole de coopération entre Vienne Condrieu Agglomération et le Conseil de Développement » est entré en vigueur en novembre 2020. Ce protocole pose précisément le cadre du fonctionnement du CdD et les modalités de coopération pour la période 2020-2026. Il définit les trois missions du Conseil ainsi : Concertation, Évaluation et Aide à la décision ;
- > **Un règlement intérieur** qui fixe les règles éthiques et de fonctionnement du CdD. Le CdD définit lui-même son organisation, dans le respect du protocole de coopération avec l'Agglo. Ce dernier devra faire l'objet d'une révision suite à la réinstallation du nouveau CdD en 2021.

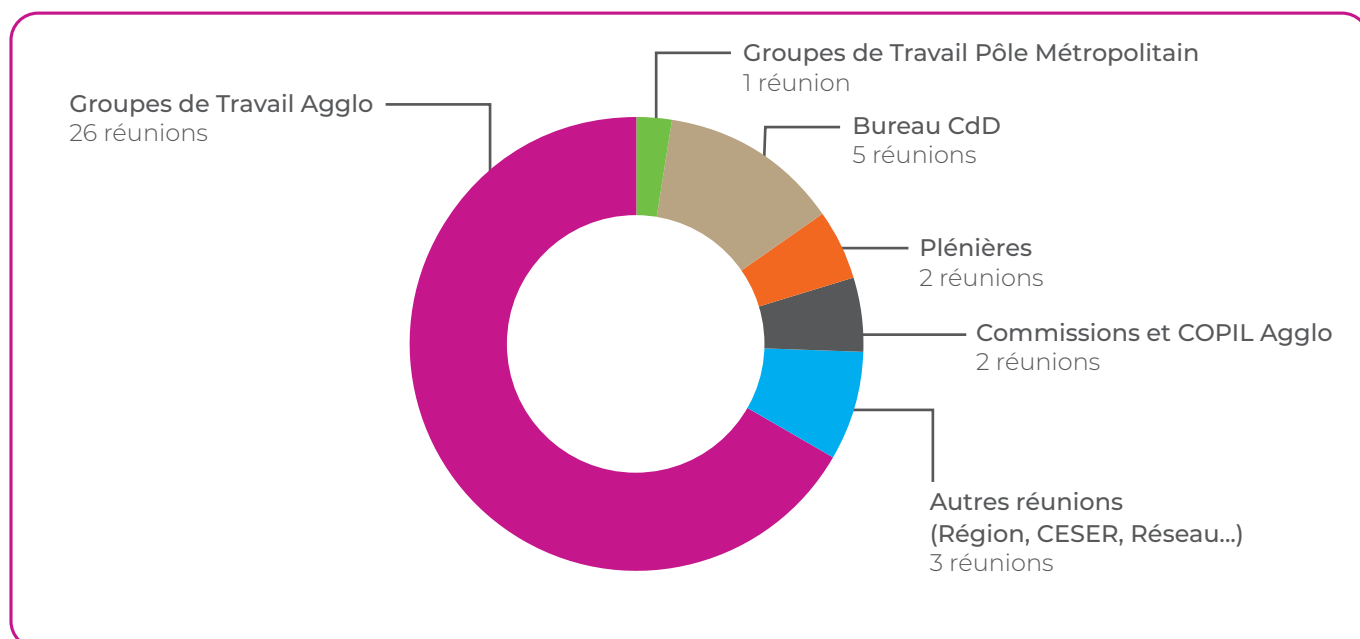
Composé de citoyens bénévoles, le CdD s'organise à ce jour autour d'une co-présidence tripartite, d'un bureau d'une dizaine de membres et de groupes de travail thématiques. Il se réunit en assemblée plénière pour entériner les avis rédigés à la suite des saisines ou auto-saisines et les prises de décisions importantes.

En chiffres

- > **13 réunions** du groupe de travail **qualité de l'air**,
- > **2 réunions** du groupe de travail **mobilité**,
- > **7 réunions** du groupe de travail **communication**,
- > **4 réunions** du groupe de travail **questionnaire**,
- > **5 réunions de bureau**,
- > **2 assemblées plénières**.

Le nombre de réunions est moins important qu'en 2019 compte tenu des périodes de confinement liées à la Covid-19.

Répartition des réunions sur l'année



Source : Vienne Condrieu Agglomération - Données Ivoire au 31 décembre 2020

Les actions et objectifs du Conseil de Développement en 2020

La feuille de route prévoyait :

- > La réalisation et la finalisation des avis **Mobilité et Qualité de l'Air** ;
- > La constitution du groupe de travail **Évaluation des politiques publiques** pour traiter des thématiques initialement choisies par le Conseil de Développement : l'équilibre territorial et l'équilibre générationnel dans les politiques de l'Agglo ;
- > Le renforcement des différents supports médiatiques pour **améliorer la communication** du CdD (site internet, articles de l'Agglomag, Facebook, lettre interne...) ;
- > La poursuite de la participation du Conseil de Développement aux travaux du **Conseil Économique, Social et Environnemental Régional - CESER** (journée « Emplois, compétences et territoire ») et du **Pôle Métropolitain** (Agriculture et Alimentation).

L'impact de la situation sanitaire

Pour comprendre le fonctionnement et les orientations du Conseil de Développement en cette année 2020, il est nécessaire de rappeler le contexte sanitaire et politique de la France à partir de mars 2020 :

- > **La pandémie** liée à la Covid-19 et ses conséquences (le confinement et l'observance de règles sanitaires strictes) ont obligé le CdD à interrompre ses rencontres en présentiel du 17 mars au 11 mai et du 30 octobre au 15 décembre 2020. Entre-temps, les membres ont pu reprendre les groupes de travail en respectant la distanciation physique et les règles sanitaires. L'organisation des réunions en visioconférence a permis d'avancer les travaux ;
- > **L'installation du Conseil communautaire** a été retardée et le nouvel exécutif s'est installé début juillet. Dans le cadre du renouvellement du Conseil de Développement et des nouvelles missions qui lui ont été confiées par l'Agglo, Christian Petrequin, maire de Moidieu-Détourbe, a été désigné conseiller délégué en charge de la Concertation, de l'Évaluation et des relations avec le Conseil de Développement. Les membres du bureau du CdD l'ont rencontré en présence de Thierry Kovacs, Président de l'Agglo, le 25 septembre 2020.



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération

La loi « relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique » adoptée les 18 et 19 décembre 2019, stipule qu'après « chaque renouvellement général des conseils communautaires, le Président est tenu d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil communautaire un débat et une délibération sur les conditions et les modalités de consultation du Conseil de Développement et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'intercommunalité ».

En novembre 2020, Vienne Condrieu Agglomération a confié trois missions au CdD :

- > L'accompagnement à la **concertation** (proposer les outils de concertation permettant d'associer les habitants aux projets du territoire) ;
- > La participation à **l'évaluation** de la politique publique (apporter un regard croisé sur les indicateurs identifiés par l'Agglo) ;
- > **L'aide à la décision** (être force de propositions pour l'exécutif dans le cadre de saisines et d'auto-saisines).

3 NOUVELLES MISSIONS 3 BONNES RAISONS DE S'IMPLIQUER !

La parole
aux citoyens

ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DE CONCERTATION DE L'AGGLO

> Il vous paraît important d'associer les habitants aux projets du territoire ?

Réfléchissez à la meilleure manière de recueillir la parole des usagers, suggérez à l'Agglo les méthodes de concertation les plus adaptées aux projets et participez à l'animation de débats publics.

CONTRIBUER À L'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

> Vous souhaitez apporter votre regard d'habitant sur l'impact des projets de l'Agglo ?

Découvrez les plans d'actions de l'Agglo, proposez des indicateurs d'évaluation et réfléchissez à une évaluation citoyenne des projets du territoire.

ÊTRE FORCE DE PROPOSITION POUR LES PROJETS DU TERRITOIRE

> Vous souhaitez vous exprimer sur les sujets qui vous concernent au quotidien ?

Donnez votre avis et partagez-le avec les autres, participez à des réflexions collectives sur les grands enjeux du territoire.

UNE INSTANCE OUVERTE À TOUS

Le Conseil de Développement est ouvert à toute personne habitant, travaillant ou étudiant sur l'Agglo.

Pas de prérequis ou de compétences exigées. Uniquement la capacité à échanger dans un état d'esprit constructif et le souhait de s'impliquer pour l'intérêt général.

UN FONCTIONNEMENT SOUPLE

> Des réunions en fin de journée, une implication à la carte selon vos disponibilités.

> L'occasion de rencontrer d'autres habitants qui s'intéressent aux mêmes sujets.

> Un moyen de s'investir dans la vie locale sur les projets qui vous concernent.

Contact :
☎ 04 82 06 33 23
cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Source : Vienne Condrieu Agglomération

Le plan de communication et l'appel à candidats mis en œuvre par l'Agglo

Le Conseil de Développement et l'Agglo ont fait le constat que :

- > Cette instance de participation citoyenne était **peu connue** des habitants ;
- > Malgré les réunions publiques et les informations réalisées par ses membres depuis la fusion de 2018, **l'effectif du CdD est resté plutôt constant** et les communes représentées peu nombreuses.

Dans le contexte du renouvellement du CdD et de ses nouvelles missions, l'Agglo a proposé et mis en œuvre une campagne d'information et d'appel à candidats pour faire connaître cette instance de démocratie participative.

L'Agglo a lancé en décembre un plan de communication de grande envergure, s'appuyant sur différentes formes de communiqués et encarts de presse. Les communes ont également été rencontrées et invitées à relayer l'existence du CdD auprès des habitants.

Le groupe communication du Conseil de Développement a largement partagé cette information, via sa page Facebook et son site internet.

Cette campagne a permis de nombreux contacts. Cinquante-six candidats ont confirmé leur intérêt et leur volonté de s'impliquer par leur présence à l'assemblée plénière de réinstallation du CdD le 25 février 2021.

Vienne Condrieu Agglomération
Publié par Christian Mange · 18 décembre 2020 ·

Rejoignez le conseil de Développement de l'Agglo !

Afin d'associer au mieux les habitants et usagers aux politiques menées, le Conseil de Développement a pour nouvelles missions d'accompagner l'Agglo dans sa politique de concertation et dans l'évaluation de son action tout en continuant à être force de proposition pour les élus.

👉 Un appel à candidatures est lancé pour composer le Conseil de Développement qui s'investira sur ces sujets.

Important : le Conseil est ouvert aux personnes habitant, travaillant ou étudiant sur l'agglomération et intéressées par le territoire.

Vous êtes intéressé ?

👉 contactez l'Agglo au 04.82.06.33.23
✉ cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Source : Vienne Condrieu Agglomération - Facebook, 18 décembre 2020

Mobilité

Le rapport d'avis « Comment lutter contre l'autosolisme ou quelles alternatives à la voiture » a été publié en fin d'année. Il identifie quatre grandes pistes d'actions qui permettraient de développer des alternatives à la voiture individuelle et de limiter la place de cette dernière : **développement et adaptation des transports en commun** (bus-TER-intermodalité), **développement de solutions en zones rurales** non couvertes par les transports en commun, **priorité aux transports en commun et aux modes doux** sur le territoire, **ouverture aux innovations**.

Pour le CdD, **l'accompagnement au changement** par la collectivité est également considéré comme une priorité qui nécessitera d'associer les habitants aux initiatives et projets.

Le document a été diffusé aux membres du Conseil communautaire, aux élus de la commission mobilité et du groupe de travail vélo de l'Agglo, aux communes, aux partenaires de l'Agglo et du CdD concernés par la thématique.

PCAET - Qualité de l'Air

Le groupe de travail s'est concentré sur la rédaction de son avis. Il s'articule autour de neuf fiches actions portant sur : **la mesure de la qualité de l'air, le chauffage au bois, le brûlage à l'air libre, la mobilité, l'ambroisie, l'agriculture, l'agroforesterie, les espaces verts et l'industrie**.

Ces propositions d'actions ont été élaborées suite aux échanges avec les techniciens de l'Agglo et Atmo. Treize réunions dont trois en visio-conférence ont permis de travailler sur la rédaction de cet avis.

Des entretiens téléphoniques entre des industriels et les membres du groupe de travail ont remplacé une rencontre initialement programmée en mars.

Un point d'étape a eu lieu le 19 octobre 2020 avec des élus de l'Agglo, deux membres du groupe de travail et deux personnes d'Atmo.



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération - Avis Mobilité 2020

La parole aux citoyens

EN PRÉAMBULE À NOTRE AVIS SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Le Conseil de Développement est une instance de **démocratie participative, de consultation et de propositions**. Il formule des avis sur les projets de l'Agglo.

Un objectif du Conseil de Développement est de contribuer à la réflexion du futur **Plan Climat Air Énergie Territorial**. Il a orienté ses travaux sur la **Qualité de l'Air**.

Les citoyens peuvent être acteurs des améliorations

Une enquête auprès des habitants de Vienne Condrieu Agglomération a permis de mesurer **le ressenti des citoyens** sur la qualité de l'air.

98% des personnes considèrent que la qualité de l'air est un sujet important.

83 % sont conscients des impacts de leurs actes sur la Qualité de l'Air et estiment pouvoir **être acteur du changement**, notamment en modifiant leurs habitudes de transport, l'isolation et le chauffage de leur logement.

La crise sanitaire de la COVID-19 et la période de confinement que nous venons de subir, viennent **conforter ces ressentis et cette prise de conscience**.

Le CdD communiquera dans son avis, les résultats et analyses des mesures effectuées durant cette période par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, l'observatoire régional pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air.

Vous êtes d'ores et déjà **invités à lire la synthèse de l'enquête sur le site internet du Conseil de Développement** : cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr *

L'avis complet sera rendu public en fin d'année.

*anglets : Groupes de Travail / Concernant l'Environnement / Qualité de l'Air / Documentation / Présentation résultats du questionnaire

ET SI VOUS VENIEZ NOUS REJOINDRE ?

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr
 conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Agglomération N°9 > le magazine de Vienne Condrieu Agglomération 21

Source : Vienne Condrieu Agglomération - Agglomag N°9

Groupes de travail

Cet échange fructueux a permis de mettre en perspective les propositions du groupe avec ce qui était déjà engagé ou prévu par l'Agglo au cours du nouveau mandat. Il fut l'occasion d'échanger sur l'arrêt de la station de mesure de la qualité de l'air à Vienne et sur le nouvel indice qui entrera en vigueur en janvier 2021.

Un autre point d'étape a été programmé en 2021 pour finaliser l'avis avant sa publication.

Deux membres du groupe ont été invités à participer en visioconférence à la commission élargie Air Énergie Climat Biodiversité le 30 novembre 2020. Celle-ci portait sur l'élaboration de « la démarche coordonnée 3P » relative aux stratégies PCAET, PDM et PLH.

Questionnaire aux habitants

Dès novembre 2019, le CdD a souhaité **connaître les thématiques qui pourraient intéresser les habitants du territoire** afin de mieux les représenter et d'être au plus près de leurs préoccupations dans les sujets de réflexion menés par le Conseil.

Un groupe de travail d'une dizaine de personnes a conçu un questionnaire se voulant le plus attractif possible et simple à renseigner. Il a d'abord été testé par l'ensemble des membres volontaires du CdD.

Ce questionnaire a été diffusé sur la page Facebook et sur le site internet du Conseil à compter du 14 décembre 2020. Il a fait l'objet d'un article sur la page réservée au CdD dans l'Agglomag N°10 et était accessible sur le site internet jusqu'au 15 mars 2021. De nombreuses communes ont relayé la diffusion de ce sondage via leurs différents canaux de communication.

Au travers de cette consultation, les participants ont été également invités à exprimer leurs souhaits :

- > D'être informés des résultats du questionnaire ;
- > De suivre l'actualité des groupes de travail et du CdD ;
- > De rejoindre le Conseil de Développement.

Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération
16 décembre 2020 · 🌐

LA PAROLE AUX CITOYENS 🗣️
Les missions du CdD évoluent et VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE
Le CdD est une instance de démocratie participative et de consultation issue de la société civile.
Vous habitez, étudiez, travaillez sur l'une des 30 communes de Vienne-Condrieu Agglomération ? :
Le CdD vous sollicite pour identifier les sujets qui sont vos priorités
✅ PARTICIPEZ ICI ➡ <https://docs.google.com/forms/d/1FAlpQLScg.../viewform>
✅ PARTAGEZ cette consultation disponible jusqu'au 15 février 2021
Pour en savoir + et pour agir avec le CdD :
✅ Consultez le site
<https://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

**LE CDD SOUHAITE CONNAÎTRE
LES SUJETS DU QUOTIDIEN QUI
VOUS PRÉOCCUPENT ET
POURRAIENT FAIRE L'OBJET
D'UNE RÉFLEXION ET DE
PROPOSITIONS À NOS ÉLUS.**

QUESTIONNAIRE GRAND PUBLIC

Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération - Facebook, 16 décembre 2020

Conseil de Développement
Vienne Condrieu Agglomération

La parole aux citoyens

**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE
POUR LE NOUVEAU MANDAT**

Le Conseil de Développement est une instance de **démocratie participative, de consultation et de propositions**, issue de la société civile.
Il est constitué de citoyens bénévoles, non élus, qui habitent, étudient ou travaillent sur l'une des trente communes du territoire communautaire.

Chaque habitant peut participer à la vie de l'Agglo

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion et de débats, le Conseil de Développement formule des avis sur le projet de l'Agglomération et ses schémas stratégiques.

Ces dernières années, le Conseil de Développement a rédigé des contributions et formulé des propositions concrètes sur :

- la pratique du vélo,
- l'énergie,
- les transports,
- la qualité de l'air,
- les finances locales,
- la réforme territoriale...

Ces thèmes font partie intégrante des compétences de l'Agglomération.
Les rapports sont accessibles sur le site internet du Conseil de Développement.

Si vous souhaitez réfléchir sur ces thématiques avec nous, n'hésitez pas à venir participer !

Le Conseil de Développement vous sollicite aujourd'hui pour identifier les sujets qui correspondent à vos préoccupations et que vous souhaiteriez voir aborder.
C'est pourquoi il vous propose un questionnaire permettant de définir vos priorités.

Participez à cette réflexion en répondant en ligne avant le 15 février 2021. Accédez au questionnaire via le site internet du Conseil de Développement.

www.cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

ET SI VOUS VEULEZ NOUS REJOINDRE ?

Agglomag N°10 - Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr
conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Source : Vienne Condrieu Agglomération - Agglomag N°10

Communication

- > Rédaction des articles du CdD dans l'**Agglomag** ;
- > Développement conséquent des publications sur la page **Facebook** ;
- > Rédaction du **bilan d'activité** 2019 ;
- > Révision de la **charte graphique** pour uniformiser les publications du CdD. Le groupe a souhaité garder une certaine autonomie dans ses choix pour la présentation des documents ;
- > **RGPD** : Le Conseil de Développement, comme l'ensemble des administrations publiques et des collectivités, doit se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données. Pour répondre à ces obligations, les membres du CdD ont :

- **Rencontré la déléguée à la protection des données** de l'Agglo ;
- **Défini un plan d'action et un suivi** (durée de conservation des différentes données, information des contacts, consentement, gestion des listes de diffusion, mise à jour sur le site internet et les formulaires...).

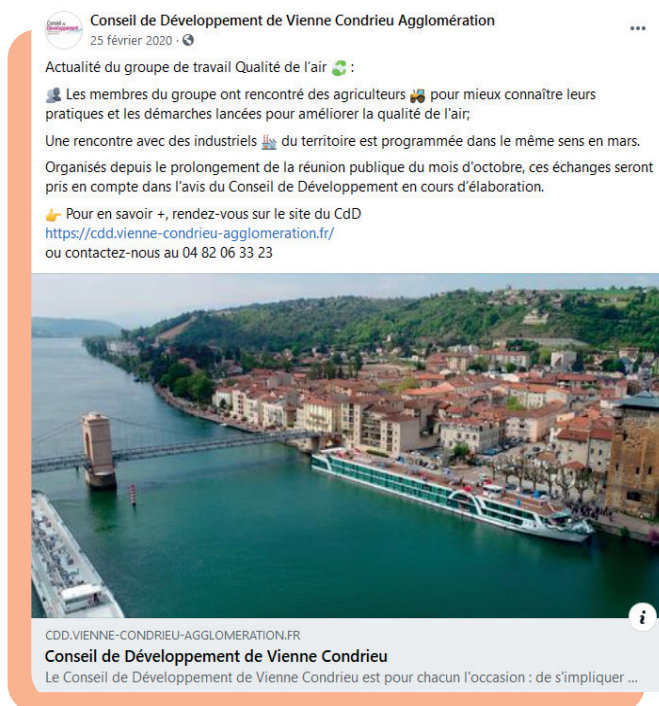


CESER

Depuis avril 2019, le Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération participe aux travaux réunissant des membres du CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) et cinq Conseils de Développement : Métropole de Lyon, Saint-Étienne Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, Vichy et Vienne Condrieu Agglomération.

L'objectif poursuivi par le Président du CESER était d'élargir sa base représentative et de favoriser les relations entre les CdD de la Région.

Ce groupe a proposé la tenue d'un colloque sur le thème « Compétences et territoires » qui a eu lieu le 11 février 2020 au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au terme de huit mois de réflexion. Il a rassemblé une centaine de personnes. Les membres du CdD de l'Agglo ont apporté leur contribution au document de synthèse.



Source : CdD Vienne Condrieu Agglomération - Facebook, 25 février 2020

PCAET - Qualité de l'Air

Présentation des propositions d'actions aux élus et techniciens de l'Agglo lors d'un nouveau point d'étape en mars, **finalisation et diffusion de l'avis**. Présentation de l'avis en Conseil communautaire au premier semestre et aux membres de la commission Air Énergie Climat Biodiversité pour envisager l'intégration des propositions du CdD dans le PCAET en cours d'élaboration.

Réinstallation du CdD et mise en place des nouvelles missions

Organisation d'un **cycle d'assemblées plénières**: installation, sujets de réflexion et fonctionnement.

Lancement de formations sur les thématiques de la Concertation et de l'Évaluation pour mieux s'approprier les nouvelles missions confiées au CdD.

Sujets de réflexion et nouveaux groupes de travail

Analyse des résultats du questionnaire adressé au public et des propositions des membres lors d'un atelier participatif en assemblée plénière.

Identification et priorisation des sujets qui pourront faire l'objet d'une réflexion par le CdD.

Communication

Mise en œuvre et suivi du plan d'action relatif au RGPD, rédaction des articles de l'Agglomag en lien avec l'actualité des groupes de travail et l'évolution du CdD, mise à jour du site internet et publications Facebook hebdomadaires, rédaction du bilan d'activité 2020.

CESER

Pour débiter une nouvelle réflexion avec les CdD de la Région, la question des mobilités et de la jeunesse est apparue déterminante. Les sujets de coopération avec le CESER seront à définir au regard des réflexions de l'organisme régional et des priorités du CdD définies en assemblée plénière.



[illegible]



Venez nous
rejoindre !

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération